

Réf: Dossier 482181

Avis de constitution

SOCIETE « ARC NINE TRADES » en abrégé « ARNT »

Siège Abidjan Cocody Riviera Faya, Lot 83, Ilot 05

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 12/01/2026, et enregistrés le 23/01/2026, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ARC NINE TRADES » en abrégé « ARNT »

Objet : - Négoce ; import-export ; achats et exportation de produits agricoles notamment la noix de cajou brute, anacarde, le café , le cacao, l'hévéa, le palmier à l'huile, arachide

Et généralement toutes opérations industrielles, commerciales, financières, agricoles, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'un des objets ci-dessus définis ainsi qu'à tous objets similaires ou connexes ou susceptibles d'en faciliter la réalisation.

Capital 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan Cocody Riviera Faya, Lot 83, Ilot 05

Dirigeant(s) M ANSARI ROSHAN BAKSH (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2026-B13-01538 du 05/02/2026 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°07941/GTCA/RC/2026 du 05/02/2026

